

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES
1 à 3 rue des Minimes
37032 TOURS CEDEX 9

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

S.A.S. au capital de 499 720 €
1, rue le Corbusier – BP n°7
37230 FONDETTES

Téléphone : 02 47 42 26 93
Télécopie : 02 47 42 26 09
contact@rba.fr
www.rba.fr

RC Tours B 328 044 847
Société d'expertise-comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Centre Val de Loire
Société de commissariat aux comptes inscrite à la CRCC de Versailles et du Centre

> Rapport sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité des Œuvres sociales de Tours (COS) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du COS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « *subventions d'exploitation* » précise les modalités de comptabilisation de ces subventions. Nous avons vérifié la conformité de la comptabilisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Fondettes,
Le 19 juin 2024

Pour la S.A.S. RBA
Commissaire aux Comptes



Nadia CASTILLE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

CABINET POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page : 3

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	30 169	30 169		310
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	18 849	18 515	333	670	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	9 502		9 502	7 882	
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	58 520	48 684	9 836	8 862
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	437 592		437 592	439 117
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	129 664		129 664	92 933	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	102 078	2 996	99 082	93 803	
DISPONIBILITES	485 970		485 970	732 592	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	22 019		22 019	12 532
	TOTAL (II)	1 177 324	2 996	1 174 328	1 370 977
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 235 844	51 680	1 184 164	1 379 838
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			9 502	4 884
	(3) dont à plus d'un an				

CABINET POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page : 4

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	469 151	451 337	
Excédent ou déficit de l'exercice	(90 700)	17 814	
	Total des fonds propres (situation nette)	378 452	469 151
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	378 452	469 151
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190 937	283 354
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	2	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	614 773	627 333	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	805 712	910 687
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 184 164	1 379 838
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(90 699,71)	17 814,12
	(1) Dont à moins d'un an	805 712	910 687
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

CABINET POIRIER

COMITE DES OEUVRES SOCIALES

Page :

5

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	995 506	1 015 118
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	50	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 020	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	8 587	6 185	
	Total des produits d'exploitation	1 004 143	1 022 323
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	204 132	180 890
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	646	4 478
	Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	894 945	810 979	
	Total des charges d'exploitation	1 099 723	996 347
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(95 580)	25 977

CABINET POIRIER

COMITE DES OEUVRES SOCIALES

Page : 6

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(95 580)	25 977
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 080	164
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	5 278	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		6 358	164
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		5 510
	Intérêts et charges assimilées	1 789	2 125
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 789	7 634
RESULTAT FINANCIER		4 570	(7 471)
RESULTAT COURANT avant impôts		(91 010)	18 506
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	643	403
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		643	403
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	330	1 095
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		330	1 095
RESULTAT EXCEPTIONNEL		313	(692)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		2	
TOTAL DES PRODUITS		1 011 144	1 022 890
TOTAL DES CHARGES		1 101 844	1 005 076
EXCEDENT ou DEFICIT		(90 700)	17 814
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		30 723	26 955
Bénévolat			
TOTAL		30 723	26 955
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		11 675	12 921
Prestations		19 048	14 034
Personnel bénévole			
TOTAL		30 723	26 955

CABINET POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page :

7

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
mise à disposition des locaux	11 232	11 700
Crédit d'heures accordés aux agents municipaux	13 934	8 885
Réservations salles en Mairie	433	816
Travaux de PAO et affranchissements	5 086	5 123
Assurance dommages aux biens+téléphonie DSI+ voiture de service	38	431
	30 723	26 955
Bénévolat		
Total	30 723	26 955
Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Mise à disposition des locaux	11 232	11 700
Gaz+électricité		
Réservation salle en Mairie	433	816
Téléphonie DSI	10	28
Véhicule de service		377
	11 675	12 921
Prestations		
Crédit d'heures accordés aux agents municipaux	13 934	8 885
Travaux de PAO et affranchissements	5 086	5 123
Assurances dommages aux biens	28	25
	19 048	14 034
Personnel bénévole		
Total	30 723	26 955

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 184 164** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 011 144** euros
 - un total charges de **1 101 844** euros

 - dégage un résultat de **-90 700** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **COMITE DES OEUVRES SOCIALES** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Annexe au Bilan

INFORMATIONS GENERALES

Le Comité des Œuvres Sociales est une association type loi 1901. Son action s'inscrit dans un cadre réglementaire dont les modalités sont définies par convention. 3 conventions ont été signées avec la Ville de Tours, 1 convention avec Tours Métropole Val de Loire et avec le Centre Communal d'Action Sociale.

Une convention simplifiée est établie avec chaque établissement public ou collectivité qui souhaite adhérer au C.O.S, leur garantissant tous les avantages proposés au personnel des 3 entités citées ci-dessus.

Objet social:

Conformément à l'article 9 de la loi du 13 juillet 1983 qui précise que «l'action sociale collective ou individuelle vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans le domaine de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles», le Comité des Œuvres Sociales a pour finalité l'amélioration des conditions de vie de ces agents.

Par convention, la gestion de l'ensemble des prestations d'action sociale, culturelle, sportive, de loisirs, individuelle ou collective en faveur des agents actifs et retraités est confiée, à titre exclusif, au C.O.S. Il s'agit notamment:

- L'ensemble des prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune à l'exception des allocations aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans et l'aide à la restauration dont le versement reste du ressort de la direction des ressources humaines.
- des activités dédiées à l'enfance, à la culture et aux loisirs
- des vacances
- des prêts de dépannage et secours d'urgence
- des gratifications attribuées aux agents médaillés du travail et partant à la retraite.
- de l'organisation et de la gestion de manifestations au profit des agents
- des aides diverses pour événement familial onéreux

Ces prestations sont distinctes de la rémunération et sont attribuées indépendamment du grade, de l'emploi ou de la manière de servir.

Le Comité des Œuvres Sociales dispose de moyens matériels, humains et financiers permettant l'exécution de ses missions.

Moyens matériels mis à disposition par la Ville de Tours:

↳ Locaux mis à disposition à titre gracieux d'une superficie de 66m2, mise à disposition à titre

Annexe au Bilan

gracieux de locaux adaptés aux réunions.

↳ entretien, frais de chauffage ainsi que le coût de l'abonnement et de la consommation d'électricité et de l'eau résultant de l'occupation des locaux mis à disposition.

↳ travaux bureautique

↳ téléphonie

↳ usage d'intranet et internet, logiciel de gestion des absences du personnel mis à disposition

↳ maintenance

↳ véhicule

↳ octroi d'un crédit d'heures aux administrateurs

Moyens humains

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée par la loi n° 2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique et du décret n°2008-580 du 18 juin 2008, qui prévoient le principe de mise à disposition à titre payant au bénéfice d'un organisme contribuant à la mise en œuvre d'une politique des collectivités territoriales ou de leurs établissements, la Ville de Tours met à disposition du C.O.S 3 agents territoriaux à temps complet, Tours Métropole Val de Loire met à disposition 1 agent à temps complet.

Le Comité des Œuvres Sociales rembourse à chaque employeur la rémunération des fonctionnaires mis à disposition, les cotisations sociales y afférentes ainsi que les frais de formation.

Moyens financiers

Le Comité des Œuvres Sociales reçoit une subvention annuelle de chaque partenaire.

Conditions relatives à la Ville de Tours, Tours Métropole Val de Loire et C.C.A.S :

Le versement est effectué dans les conditions prescrites par les lois et règlements relatifs aux finances des collectivités territoriales.

Les versements sont effectués sous réserve que le Comité de Œuvres Sociales ait transmis une demande de subvention déposée chaque année avant le 30 septembre pour l'exercice pour lequel elle est sollicitée. Cette demande doit être accompagnée de documents comptables.

Chaque année, le montant de la subvention est déterminé au regard de l'évolution du nombre d'adhérents constatés au 1^{er} janvier de chaque année.

La subvention doit être affectée exclusivement aux objectifs fixés.

Chaque partenaire exerce un contrôle sur l'utilisation de la subvention par deux mécanismes:

- le quitus délivré par le Commissaire aux comptes
- la corrélation entre les prestations offertes et le montant de la subvention.

Conditions relatives aux autres partenaires:

Le montant de la compensation est versée au prorata du nombre d'adhérents potentiels. Elle est fixée à 240€ par adhérent.

Annexe au Bilan

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable applicable à la clôture de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Annexe au Bilan

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

PRODUITS D'EXPLOITATION

Subventions d'exploitation :

Elles sont comptabilisées en produits si elles ont un caractère certain, notification ou procès-verbal, autorisant leur attribution.

Les subventions versées sur l'exercice et relatives à des engagements de l'exercice sont comptabilisées en produits constatées d'avance si elles sont non affectées. Dans le cas contraire, elles sont reprises en fonds dédiés pour la part restant à utiliser.

VENTILATION DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
COLLECTIVITES TERRITORIALES	
- VILLE DE TOURS	550 000 €
- TOURS METROPOLE	330 000 €
- TOURS METROPOLE SUR PERSONNEL	20 026 €
- VILLE DE LA RICHE	22 320 €
- CCAS	66 200 €
- EPCC	2 400 €
- SYNDICAT DES MOBILITES DE TOURAINE	4 560 €

INFORMATIONS DIVERSES

Valorisation de contributions volontaires en nature :

Subventions et charges indirectes		Montant TTC
Ville de Tours	Mise à disposition des locaux	11 232 €
Ville de Tours	Crédit heures des administrateurs/ agents municipaux	13 934 €
Ville de Tours	réservations de salle en Mairie	433 €
Ville de Tours	Travaux de PAO+ affranchissements	5 086 €
Ville de Tours	Assurance dommages aux biens	28 €
Ville de Tours	Téléphonie DSI	10 €
Ville de Tours	Véhicule de service	- €

CABINET POIRIER

COMITE DES OEUVRÉS SOCIALES

Page : 13

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virem t.p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	30 169					30 169
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 169					30 169
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agent aménagement						
Instal. technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	18 849					18 849
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 849					18 849
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	7 882	7 974			6 354	9 502
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 882	7 974			6 354	9 502
TOTAL	56 900	7 974			6 354	58 520

CABINET POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page : 14

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Autres	29 859	310	30 169
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 859	310	30 169
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal. technique, matériel outillage industriels			
	Autres instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	18 179	336	18 515
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 179	336	18 515	
TOTAL	48 038	646	48 684	

CABINET POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page :

15

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions p our investissement				
	Provisions p our hausse des prix				
	Provisions p our amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales p our prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions p our gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	incorporelles				
	corporelles				
	legs ou donations				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients, usagers					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres	8 274		5 278	2 996	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		8 274		5 278	2 996
TOTAL GENERAL		8 274		5 278	2 996
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		5 278		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

CABINET POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page : 16

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	9 502	9 502	
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	437 592	437 592	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers	129 664	129 664		
Charges constatées d'avance	22 019	22 019		
TOTAL DES CREANCES		598 778	598 778	
Prêts accordés en cours d'exercice		7 974		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		6 354		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	190 937	190 937		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	2	2		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, entités affiliées					
Autres dettes	614 773	614 773			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		805 712	805 712		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

CABINET POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page : 17

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	451 337	17 814			469 151
Excédent ou déficit de l'exercice	17 814	(17 814)		90 700	(90 700)
Situation nette	469 151			90 700	378 452
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	469 151			90 700	378 452

--

CABINET POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page :

18

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			22 019
Stocks chq culture		3 320	
Stocks chèques cadeaux naissances		12 450	
Stocks enveloppes		189	
Stocks chèques rentrée scolaire		1 790	
Assurance		3 071	
Stocks chèques services		1 200	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			22 019

CABINET POIRIER

COMITE DES OEUVRES SOCIALES

Page : 19

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			